

Rapport d'analyse de la conversion des délaissés urbains en parcelles de maraichage dans la commune de Vierzon



REALISE PAR :

Charlaine Djedoua BONI
Cell BOUCHER
Frédy KETOUNOU
Baudry MANU MAHOUNGOU
Lamia TENZER

SOMMAIRE

- 02** REMERCIEMENTS
- 03** INTRODUCTION
- 05** REVUE DE LITTÉRATURE
- 09** MÉTHODOLOGIE
- 10** ZONE D'ETUDE
- 11** CRITERES D'IDENTIFICATION
- 12** CARTOGRAPHIES DES DELAISSÉS
URBAINS
- 18** PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION
- 19** CONCLUSION
- 20** BIBLIOGRAPHIE
- 21** ANNEXES

REMERCIEMENTS

Avant tout propos concernant cette expérience de projet tuteuré, que nous avons mené durant quatre mois ; nous tenons à adresser nos remerciements à M. Bertrand SAJALOLI qui nous a proposé ce projet et qui nous a encadré tout du long. Sa passion pour l'enseignement et ses conseils éclairés ont été constructifs pour notre étude. Sa critique scientifique sur la thématique abordée a joué un rôle déterminant dans l'approfondissement de nos recherches, et son aide à la relecture de notre travail a contribué à la finalisation de notre rapport.

Nous souhaitons remercier monsieur David FAGUERET ; pour ses conseils, le temps accordé et les dispositions prises pour le succès de notre étude. Nous n'oublions pas toute l'équipe de la Mairie de Vierzon et de la Communauté de Communes Sologne-Vierzon-Berry pour leur accueil. Nos échanges à chaque étape de nos avancées ont été bénéfiques pour l'orientation de notre étude. Une pensée spéciale à M. François DUMON pour son intérêt prononcé pour notre étude.

Nous adressons également notre reconnaissance à Céline MILLERIOUX pour son accompagnement et son aide sur le terrain, qui nous a facilité le contact avec divers acteurs locaux.

Merci à l'animateur du jardin partagé Matthieu; au prêtre Olivier ; au bénévole maraîcher Stéphane; à Mme ARAUJO et Mr Franck MICHOUX.

Enfin, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon fonctionnement de la présente étude.

INTRODUCTION

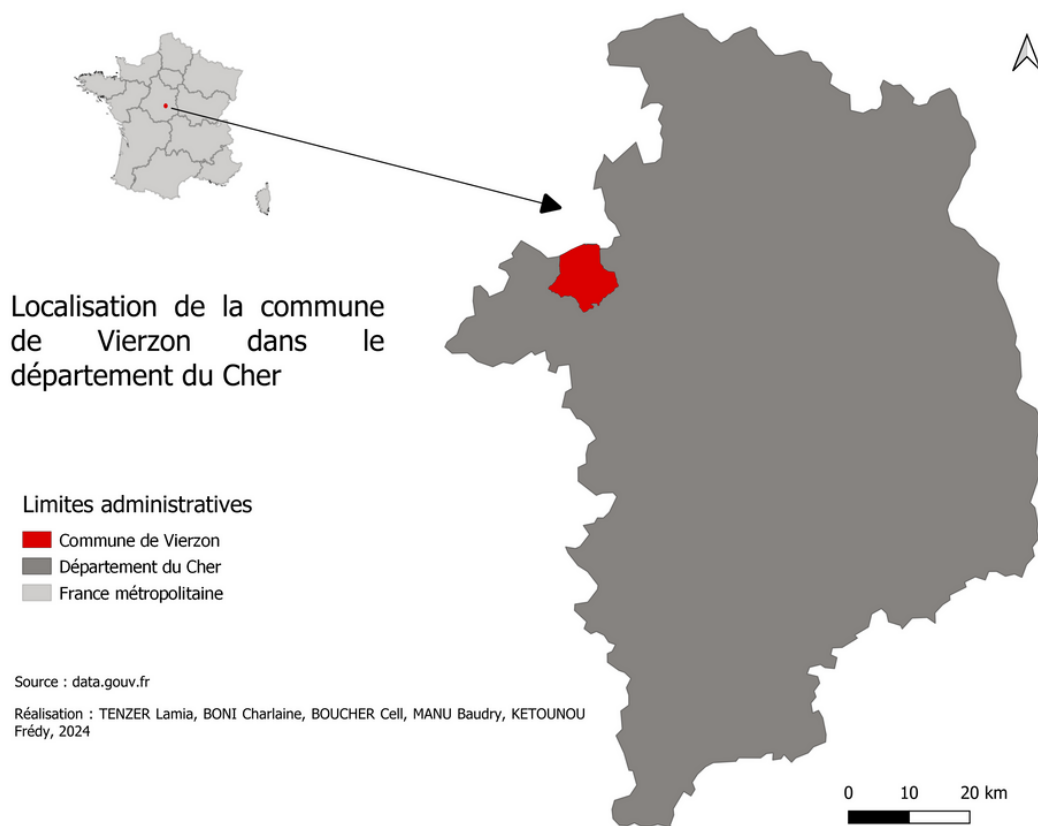
En France, le contexte socio-économique actuel fait émerger des disparités régionales et locales qui sont de plus en plus grandissantes, révélant des inégalités criantes, notamment en matière d'accès à une alimentation de qualité. En effet, la France est reconnue comme un pays développé et pourtant, moins de la moitié de la population en France a accès à l'alimentation qu'elle voudrait (Pascale HEBEL, 2021). L'alimentation devient alors un marqueur de pauvreté, qui met au jour les inégalités sociales invisibles (Dominique PATUREL, 2018).

Ces inégalités ne se limitent pas aux frontières régionales, mais se manifestent également à des échelles plus fines, à l'échelon intra et intercommunal. Les jeunes et les populations à faibles revenus sont particulièrement vulnérables à cette problématique grandissante.

Malgré les dispositifs d'aide alimentaire mis en place par les pouvoirs publics, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, le constat est tel que ces initiatives ne parviennent pas pleinement à répondre aux besoins croissants en alimentation de qualité. Les bénéficiaires de ces aides se retrouvent souvent confrontés à un manque de choix et à des contraintes budgétaires croissantes (Carole NIVARD, Boris TAVERNIER, 2020). La hausse des prix du logement, le coût élevé des produits biologiques et l'inflation viennent aggraver cette situation déjà précaire, plongeant de nombreuses familles dans une spirale de précarité alimentaire.

Parallèlement à ces préoccupations économiques, la question environnementale prend également une place prépondérante dans le débat public. Une part croissante de la population accorde une importance accrue aux enjeux environnementaux, de la production à la consommation (enquête de juillet 2021, 36% des consommateurs contre 16 % en 2008). Ces défis multiples se matérialisent de manière particulièrement aiguë dans des territoires comme Vierzon, situé au cœur de la Région Centre-Val-de-Loire.

Vierzon, commune du département du Cher, se distingue par sa position géographique et sa démographie. Avec une population de 25 045 habitants (INSEE, 2023), elle occupe la deuxième place en termes de population dans le Cher, après Bourges. Cependant, la commune est aux prises avec une tendance démographique à la baisse, ayant perdu 6,08% de sa population entre 2013 et 2019 (DDT du Cher, 2023). Cette dynamique démographique caractérise une concentration de population dans les quartiers populaires, lesquels sont le foyer des défis socio-économiques et environnementaux auxquels la commune est confrontée.



Vierzon met en lumière une série de défis socio-économiques et environnementaux qui façonnent la réalité de la commune. La précarité qui y sévit trouve en partie ses racines dans un taux de chômage alarmant, atteignant 10,50% contre 7,3% au niveau national (INSEE, 2022). Cette situation est étroitement liée aux revenus des habitants, le revenu médian à Vierzon se situant en dessous de 1600€ (Le Berry Républicain, 2023) tandis qu'il est de 1850€ en moyenne en France (INSEE, 2023). Ces disparités montrent les inégalités, en particulier en ce qui concerne l'accès à une alimentation de qualité. Ainsi, une partie de la population peut se procurer des produits alimentaires provenant de circuits courts respectueux de l'environnement, tandis qu'une autre partie peine à accéder à des produits répondant à des normes environnementales durables (Céline MILLERIOUX, 2022).

Face à ces enjeux, des initiatives territoriales émergent. Par exemple, la régie de quartiers C2S a lancé la création d'un lieu de proximité pour faire face à la montée de la vulnérabilité alimentaire et répondre aux défis liés à l'accès à une alimentation de qualité pour les habitants des quartiers populaires. De même, un partenariat entre le conseil départemental et le centre communal d'action sociale permet aux étudiants dans le besoin de bénéficier d'une aide alimentaire de 10€ par semaine, soit 40€ par mois, utilisable au sein de l'épicerie sociale Epicéa.

Dans le même contexte d'inégalité d'accès à une alimentation de qualité respectueuse de l'environnement, le Laboratoire CEDETE, à travers le programme PATAMIL, collabore avec la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour initier une étude de faisabilité visant à convertir les délaissés urbains en jardins maraîchers afin de les mettre à disposition des populations en situation de précarité. Pour mener à bien cette étude et cartographier les délaissés susceptibles d'être convertis, il est essentiel de commencer par examiner la sémantique même des délaissés urbains.

REVUE DE LITTÉRATURE

Avant d'entamer notre propos, il est impératif de clarifier l'expression que nous adopterons tout au long de notre document, à savoir la notion de "Délaissés Urbains". Une première exploration bibliographique a d'ailleurs révélé toute la complexité de cette expression, en apparence simple au premier abord. De nombreuses études et chercheurs se sont penchées sur cette question par le passé.

Selon le **dictionnaire LAROUSSE**, les "Délaissés" sont qualifiés de lieux abandonnés, délaissés, dépourvus d'intérêt réel, négligés, n'étant ni occupés ni entretenus. Le terme "Urbain", quant à lui, désigne un élément appartenant à la ville en tant qu'espace. Ainsi, pour simplifier, un délaissé urbain serait un lieu abandonné et non entretenu situé en ville.

Une incursion dans la littérature permet cependant de saisir les différentes implications de la notion de délaissés urbains. On retrouve le terme "délaissé urbain" dans les travaux de Patrick Bouchain (**BOUCHAIN, Patrick. 2009**) avec son étude sur "La forêt des délaissés". Également, SOULIER Hélène définit dans son ouvrage "La Friche Déchet Ou Ressource " un délaissé urbain comme un ensemble de terrains vides ou abandonnés, mais aussi les franges, les talus, les interstices urbains, dont l'existence résulte de la politique d'aménagement en général (**SOULIER Hélène, 2006**).

L'année suivante, Gilles Clément a contribué à la définition en décrivant les délaissés comme des espaces "indécis, dépourvus de fonction, sur lesquels il est difficile de porter un nom". Pour lui, les délaissés urbains sont des espaces sans fonction officielle, en rupture avec le tissu urbain environnant (**Gilles Clément, 2007**).

REVUE DE LITTERATURE

Au cours d'un colloque largement relayé, le CAUE a aussi tenté de définir ces lieux. Ainsi, les délaissés urbains seraient des espaces vides et temporaires, ne présentant pas de projet d'aménagement immédiat et abandonnés au sein de l'urbain, laissant place à une végétation spontanée (CAUE 41, 2009). Ce sont donc des espaces dépourvus d'usage officiel, des lieux transitoires présentant, du fait d'une gestion irrégulière, voire inexistante, une végétation spontanée (Brun, 2015; Demailly, 2015). Certaines études associent aussi la notion de temporalité, estimant qu'elle permet d'appréhender non seulement le passé, mais aussi le présent et de penser l'avenir. La temporalité, liée à la situation "en attente" de ces espaces, est primordiale pour comprendre leur place dans l'espace urbain (Brun, 2015).

Le rapport du PLUi de Grenoble Métropole propose une définition sous l'angle de l'aménagement. Un délaissé urbain serait alors considéré comme des sols non bâtis compris dans l'enveloppe urbaine, correspondant ainsi à des sols urbains libres (Cf. PLUi Grenoble Métropole, Rapport de présentation, tome 2, p. 342).

Toutes ces définitions, nous ont permis de dresser le tableau de synthèse suivant qui regroupe les mots clés évoqués dans ces définitions en plusieurs thématiques :



Tableau 1 : Synthèse Définitions Délaissés Urbains

Usage/Fonctions	<p>Espace indéfini Sans fonction Espace vide Aucun projet d'aménagement immédiat Abandonné Ancien usage (agricole, industriel...) Actuellement inoccupé Terrain vague Talus Interstice urbain Dépourvu d'usage officiel, de fait, d'une gestion irrégulière ou inexistante Sol libre Vocation collective Objet d'intervention urbaine</p>
Aspect physique	<p>Espace indéfini Végétation spontanée Différent des espaces verts. Nature en ville Abandonné/laissé à l'abandon Espace vert Sol libre faible densité de construction Préserver de toute imperméabilisation friche</p>
Potentialité	<p>Espace vert Talus Interstice urbain Sol libre faible densité de construction Préserver de toute imperméabilisation Vocation collective/patrimoine commun Objet d'intervention urbaine Objet de réservation d'usage</p>
Représentation	<p>Nature en ville Enveloppe urbaine Espace vert Terrain vague Talus Interstice urbain Friche</p>
Légitimité	<p>Dépourvu d'usage officiel, de fonction, d'une gestion irrégulière ou inexistante Absence concrète de lois juridiques ou politiques Affilié au droit du foncier sur la propriété privée ou publiques</p>
Historique	<p>Ancien usage (agricole, industriel...) patrimoine commun</p>
Modification	<p>Aucun projet d'aménagement immédiat Objet d'intervention urbaine</p>
Temporalité	<p>Espace temporaire</p>

REVUE DE LITTERATURE

De toutes ces définitions, on retient que plusieurs éléments peuvent caractériser un Délaissé Urbain. En premier lieu, nous avons l'**aspect physique**. Un délaissé urbain se caractérise par sa physionomie, notamment la présence d'une végétation spontanée (fortes potentialités) donnant l'impression d'un espace vert abandonné. Ensuite, nous avons sa **fonction** qui est d'ailleurs absente. Les délaissés urbains sont dépourvus d'usage officiel, ce qui crée une certaine rupture avec le tissu urbain. L'**Historique** joue également un rôle prépondérant, car ces lieux sont pour la plupart des vestiges du passé avec des usages antérieurs parfois bien populaires (agricoles, industrielles). Bien qu'ils puissent être privés, ces lieux sont pour la plupart publics, ce qui soulève la question de leur **nature juridique**. La **temporalité** associée à ces lieux, souvent en attente d'une destinée urbanistique, donne une dimension particulière ou atypique à leur existence, ce qui a bien le mérite d'engendrer de diverses représentations dans l'esprit des riverains.

Dans le cadre de notre étude, nous conviendrons de la définition suivante des délaissés urbains :

“Un Délaissé Urbain (D.U) est un espace à taille variable de végétation spontanée ou bâti, abandonné et coupé du tissu urbain, dépourvu de sa fonction première et de son intérêt, pouvant toutefois servir temporairement à des activités éphémères.”



METHODOLOGIE

Phase théorique

Répartition des tâches

Etudes des documents officiels (Rapports) de la ComCom

Recherches bibliographiques

Sémantique de délaissé urbain (D.U.)

Définition jardin partagé et interstice

Revue de littérature D.U

Proposition spécifique de définition de D.U

Phase pratique

Etudes de terrain

Concertations

Diagnostic et état des lieux

Rencontre avec les élus et les acteurs locaux

Délimitation de la zone d'étude

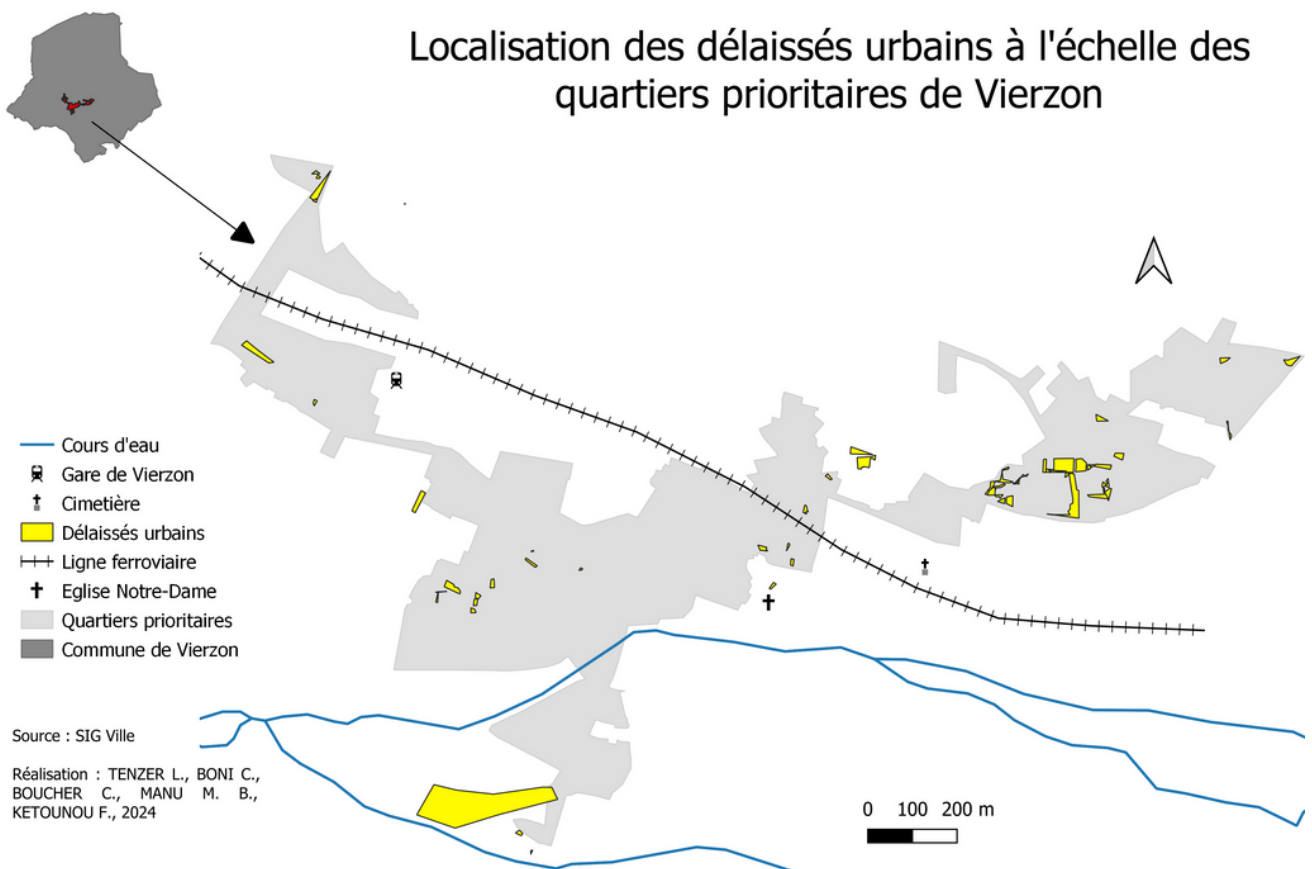
Prise en main de Lal-18

Construction d'une base de données via Mergin Maps

Identification cartographique de D.U (couches QGIS)

ZONE D'ÉTUDE

Vu le temps dont nous disposons et les contraintes de déplacements, nous avons limité notre étude aux quartiers prioritaires de la ville (QPV) de Vierzon c'est-à-dire au centre-ville, à Gustave Florens, Tunnel château et Clos du Roy. En effet, il nous a paru pertinent de nous limiter à ces quartiers comme le but final du projet est la conversion des délaissés urbains en jardins maraichers pour les plus démunis et que les QPV regroupent une part de ménages à faible revenu plus importante que dans les autres quartiers. Cette carte ci-après représente les QPV dans la commune de Vierzon.



CRITÈRES D'IDENTIFICATION

Ainsi, nous avons parcouru l'ensemble de ces quartiers afin d'inventorier les délaissés urbains qui nous paraissaient intéressants à relever pour notre étude et nous les avons qualifié à partir de critères préalablement établis.

Le choix des critères a été réfléchi en fonction de ce que nous considérons comme adapté pour être converti en jardin maraîcher. Nous avons donc dressé sept critères pour chaque délaissé :



TYPE D'OCCUPATION

- Maison
- Infrastructure
- Jardin d'immeuble
- Industrie
- Place abandonnée
- Espace vert
- Espace agricole
- Terrain nu



COUVERT VEGETAL

- Pas de couvert
- Herbacé
- Arbustif
- Arboré



ACCESSIBILITE

- Accessible même en voiture
- Pied
- Cyclistes



TYPE DE ROUTE

- Bitumée
- Ruelle
- Gravier
- Sentiers



PROPRIETE

- Publique
- Privée



POINT D'EAU

- Oui
- Non

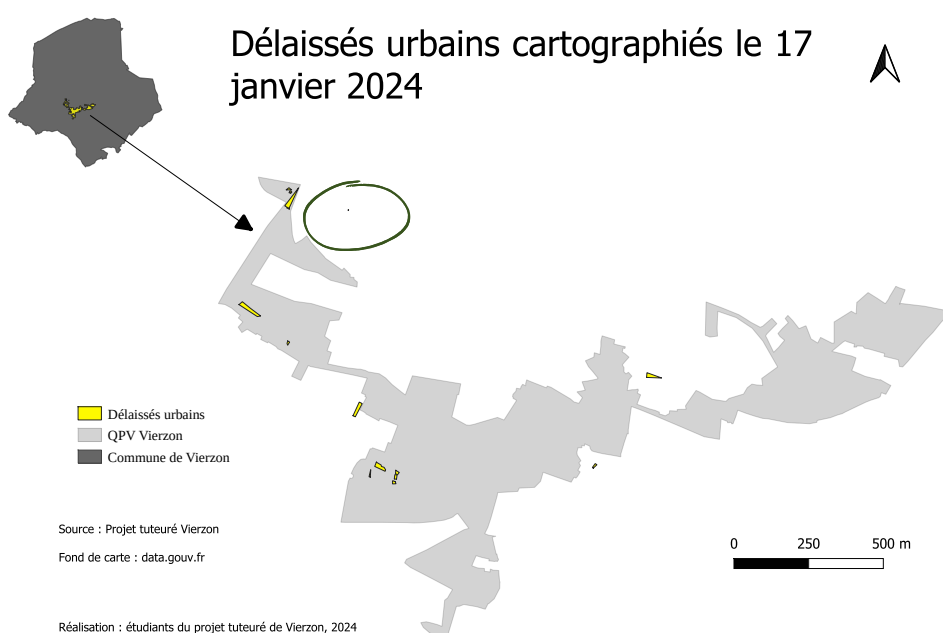


CLOTURES

- Barrières
- Barbelés
- Mur
- Muret

CARTOGRAPHIE DES DÉLAISSÉS URBAINS

Sur la base des critères énumérés précédemment, nous avons effectué une cartographie des délaissés urbains en nous focalisant uniquement sur les zones prioritaires comme mentionné dans la méthodologie. Il en ressort donc les cartes suivantes :



Grand espace se situant entre la rue des Pentécôtes et l'avenue Henri Brisson en quittant la gare

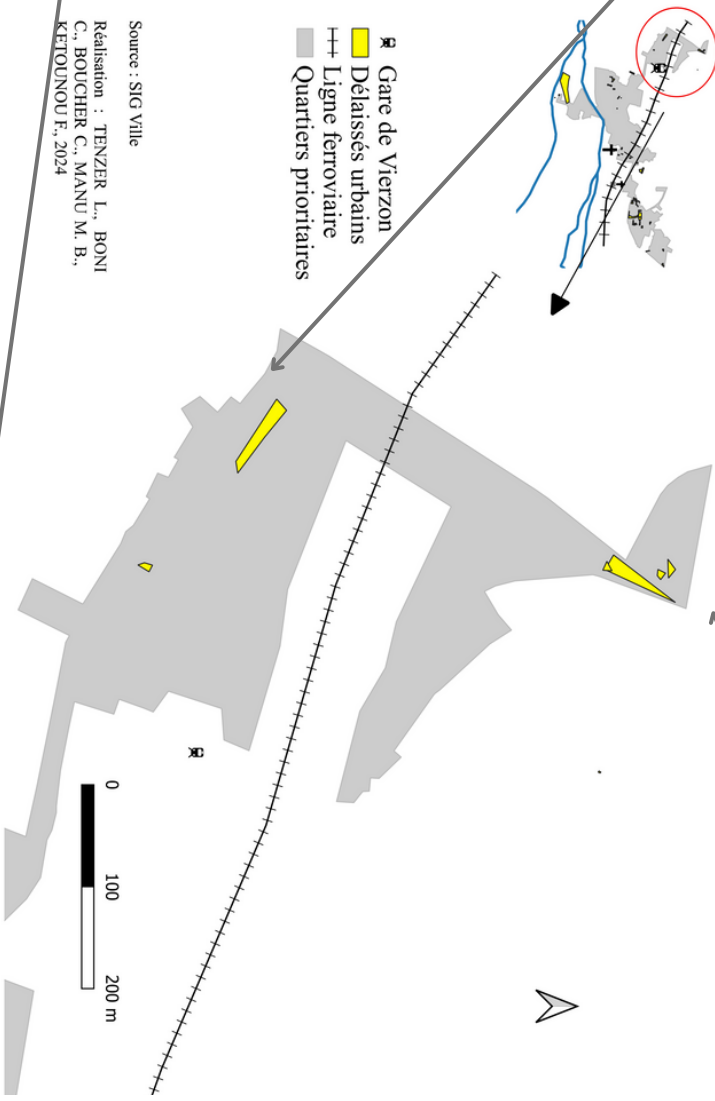


CARTOGRAPHIE DES DÉLAISSÉS URBAINS



Source : SIG Ville
 Réalisation : TENZER L., BONI C., BOUCHER C., MANU M. B., KETOUNOU F., 2024

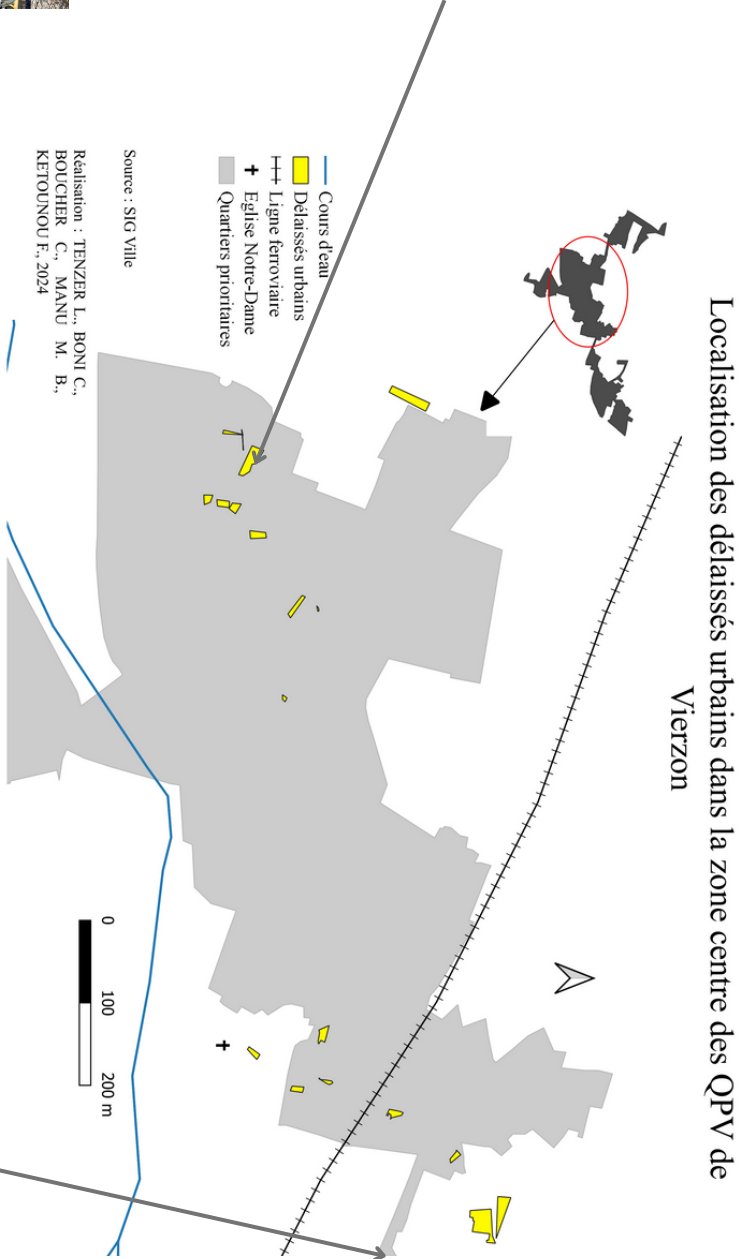
- 📍 Gare de Vierzon
- 🟡 Délaissés urbains
- 🚶 Ligne ferroviaire
- 🏠 Quartiers prioritaires



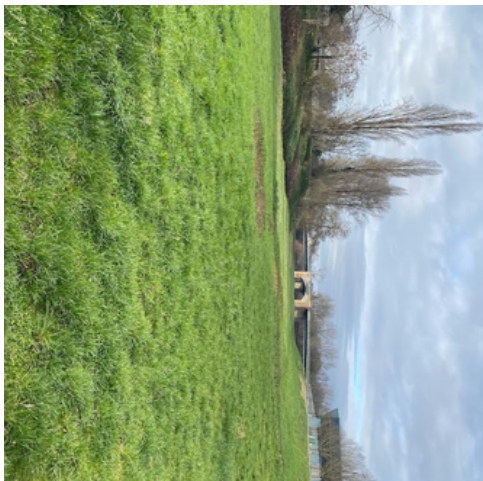
Localisation des délaissés urbains à l'est des QP V de Vierzon



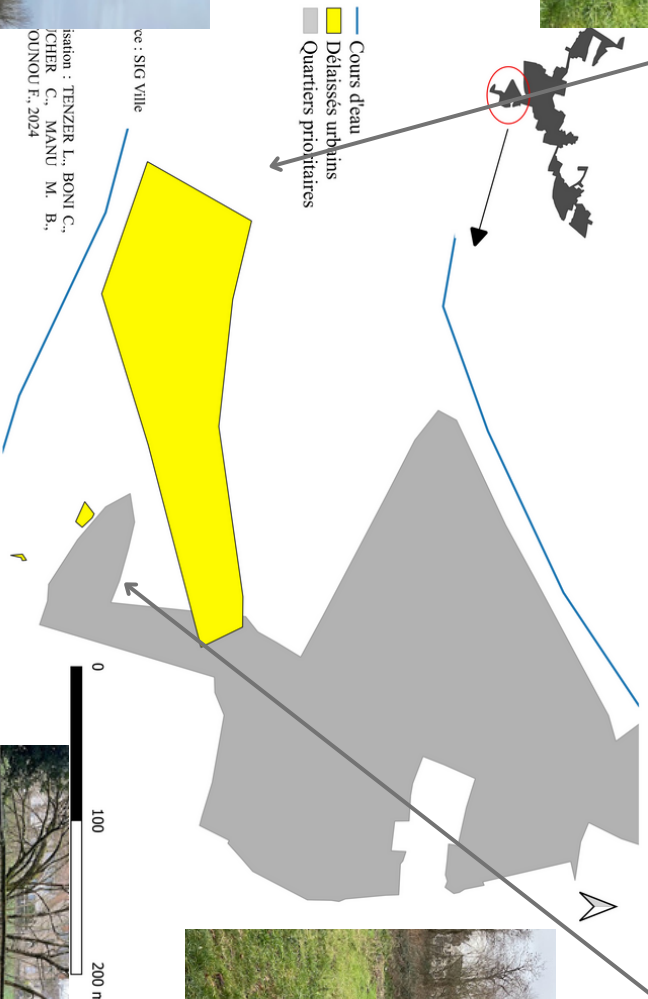
CARTOGRAPHIE DES DÉLAISSÉS URBAINS



CARTOGRAPHIE DES DÉLAISSÉS URBAINS



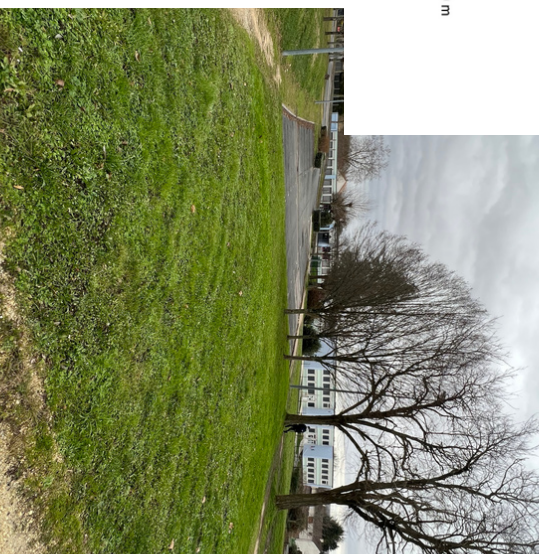
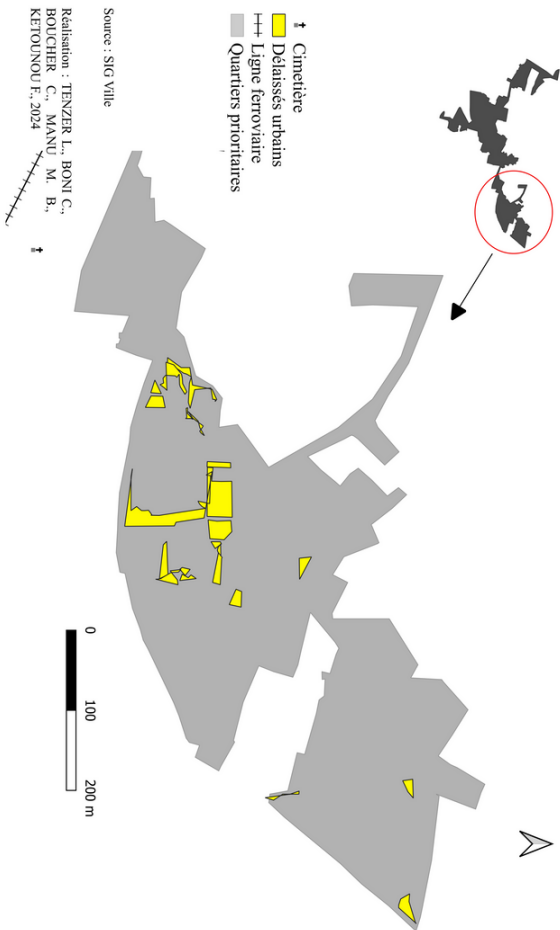
Localisation des délaissés urbains au sud des QPV de Vierzon



CARTOGRAPHIE DES DÉLAISSÉS URBAINS



Localisation des délaissés urbains à l'est des QPV de Vierzon



CARTOGRAPHIE DES DÉLAISSÉS URBAINS

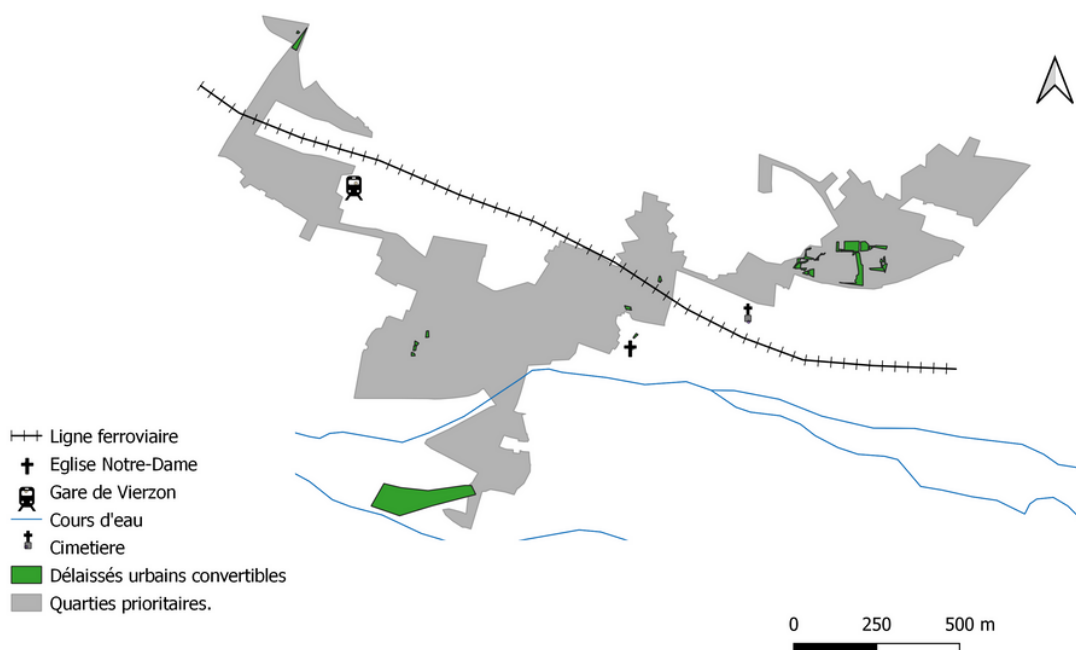
Ces différentes cartes représentent l'ensemble des délaissés urbains que nous avons identifié lors de notre enquête sur le terrain. Toutefois compte tenu de leurs caractéristiques, certaines parcelles ne peuvent être converties en parcelles de maraichage soit en raison de l'absence de points d'eau, ou du fait qu'il s'agisse d'une propriété privée tout simplement. Nous avons donc sélectionné trois critères qui, selon nous, étaient réellement importants et logiques pour qu'un jardin maraicher puisse être implanté et puisse servir aux personnes les plus démunies de Vierzon. Il s'agit de :

- La propriété : publique
- La présence d'un point d'eau : oui
- Le couvert végétal : herbacé

En effet, la propriété est un critère pertinent parce qu'il sera plus facile pour la collectivité de convertir des parcelles qui appartiennent à l'état plutôt qu'à un particulier. La présence d'un point d'eau est également primordiale pour tous terrains qui souhaitent être cultivables. Et enfin, le couvert végétal est un facteur capital pour déterminer si un sol est fertile ou non en partant du principe simple que la présence de végétaux est un signe de fertilité du sol. Pour autant, une étude approfondie des sols doit être menée en amont afin de déterminer le niveau de fertilité du sol et la pollution qui peut y être présente.

La carte suivante illustre les délaissés convertibles :

Localisation des délaissés urbains convertibles



PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Notre étude sur les délaissés urbains dans la commune de Vierzon n'est qu'un premier pas dans la réflexion et l'analyse de cette problématique complexe. Elle nécessite des études plus approfondies et techniques pour une compréhension complète. Les contraintes de temps ont limité notre capacité à explorer en détail certaines notions ou facteurs. De plus, notre liste de délaissés urbains n'est pas exhaustive ; d'autres parcelles pourraient également être considérées comme délaissées, dépassant ce que nous avons pu identifier. Comme perspectives d'évolutions de notre travail, nous pouvons proposer :

- N° 01 - Élargir la zone d'étude pour une meilleure cartographie des D.U**
Une extension de la zone d'étude permettrait une vision plus complète des délaissés urbains, aidant ainsi à mieux cibler les interventions.
- N° 02 - Induire des démarches de Plaidoyer et lobbying pour la conversion en parcelles maraîchères des propriétés privées**
Il est nécessaire d'explorer des démarches de plaidoyer et de lobbying pour encourager la conversion des parcelles privées en terrains agricoles, favorisant ainsi une utilisation productive de ces espaces qui ont un très grand potentiel inexploité.
- N° 03 - Procéder à des prélèvements du sol pour vérifier la fertilité**
Des prélèvements du sol doivent être effectués afin d'évaluer la fertilité des parcelles délaissées, ce qui pourrait orienter les choix de culture et les aménagements nécessaires.
- N° 04 - Envisager la construction de points d'eau ou système d'irrigation efficace**
Là où il y a absence d'eau ou d'un système d'irrigation efficace, il est crucial de planifier la construction de points d'eau ou de mettre en place des systèmes d'irrigation afin de garantir des conditions optimales pour la culture des parcelles.

En prenant en compte ces perspectives d'évolution, notre travail sur les délaissés urbains à Vierzon pourrait contribuer à une utilisation plus efficace et durable des espaces urbains abandonnés, offrant ainsi des opportunités de développement économique et social pour la commune et ses habitants.

CONCLUSION

En envisageant la concrétisation de ce projet sur les délaissés urbains à Vierzon, il est indéniable que celui-ci revêt un intérêt considérable, tant du point de vue de la demande de la population que du potentiel offert par le territoire. La reconnaissance de l'importance de ces espaces abandonnés et la volonté de les revitaliser pour répondre aux besoins locaux témoignent d'une véritable opportunité de développement économique, social et environnemental.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce diagnostic. Leur soutien, leur expertise et leur engagement ont été essentiels pour mener à bien cette étude. Leurs précieuses contributions ont enrichi notre compréhension des enjeux liés aux délaissés urbains et ont guidé nos réflexions sur les perspectives d'évolution.

Cette expérience a été particulièrement enrichissante, nous permettant d'approfondir nos connaissances, d'affiner nos compétences en analyse et en planification, et de renforcer notre compréhension des enjeux de développement territorial. Nous espérons sincèrement que ce travail pourra se poursuivre et aboutir à des actions concrètes, contribuant ainsi à transformer ces espaces délaissés en leviers de progrès et d'épanouissement pour Vierzon et ses habitants.

BIBLIOGRAPHIE

- Andres, Lauren et Grésillon, Boris, 2011, "Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives : Regards croisés européens", Espace géographique, Vol. 40, n° 1, pp. 15.
- BOUCHAIN, Patrick, 2009, "Nature et Paysage : 'Les Délaissés Temporaires.'", Campus de Blois, p.10
- BRUN Marion, 2015, "Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain - Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques", Environnement et Société, Université de Tours
- BRUN Marion, DI PIETRO Francesca et MARTOUZET Denis, 2019, "Les délaissés urbains : supports de nouvelles pratiques et représentations de la nature, Comparaison des représentations des gestionnaires et des habitants", érudit, p. 153-184p.
- HEBEL Pascale « [Agriculture 2040] Comment mangerons-nous en 2040 ? », Sesame, vol. 10, no. 2, 2021, pp. 61-62.
- Marion Brun, Lucy Vaseux, Denis Martouzet et Francesca Di Pietro, 2017, « Usages et représentations des délaissés urbains, supports de services écosystémiques culturels en ville », Environnement Urbain / Urban Environment, Volume 11
- MILLERIOUX Céline, 2022, L'injustice alimentaire sur un territoire en difficulté socio-économique: Etude de cas sur les villes de Vierzon et Foëcy
- NIVARD Carole, TAVERNIER Boris . « Penser l'accès à l'alimentation des plus démunis au-delà de l'aide alimentaire. L'exemple du projet de l'association VRAC », Dominique Paturel éd., Le droit à l'alimentation durable en démocratie. Champ social, 2020, pp. 147-157.
- PATUREL Dominique « L'accès à l'alimentation durable pour tous : l'expérience d'un module de formation pour des étudiants en travail social », Forum, vol. 153, no. 1, 2018, pp. 11-18.
- CAUE 41, 2009, « Les délaissés temporaires - Nature & Paysage - Les rencontres 2009 », Nature et Paysage. p. 65.
- Direction départementale des territoires du Cher, Service connaissance, aménagement et planification - Bureau avis et expertises territoriales, Population et ménages, Rapport, 2023, P.4
- PLUi Grenoble Métropole, 2008, "Rapport de présentation", tome 2, p. 342.
- SOULIER Hélène, 2006, "La Friche Urbaine : Déchet Ou Ressource ?", Paris 8.
- TONNELAT Stéphane. 2003, "Interstices Urbains Paris-New-York, Entre Contrôles et Mobilités Quatres Espaces Résiduels de L'aménagement", Cuny Graduate School, New York : Institut d'Urbanisme de Paris. p.53.



ANNEXES

Guide d'entretien aux acteurs

Matthieu : Animateur jardin partagé église

- Brève présentation. (formation/ expérience)
- Missions
- Populations ciblées, Participants récurrents et fréquence de participation
- Contraintes / Problèmes rencontrés
- Défis / Amélioration
- Outils et méthodes utilisés
- Retombés

Association SHAB

- Présentation
- Missions/ objectifs
- Public ciblé
- Activité / événements/ Tâches.
- Contraintes/ problèmes
- Défis
- Outils
- Résultat
- Aide du territoire public/ partenaire)
- Méthode de recensement des délaissés urbains, sur quel critère définissez-vous ces espaces urbains. Leur évolution dans le temps

Najiba : Bénéficiaire, Bénévole, Animatrice Jardin Partagé

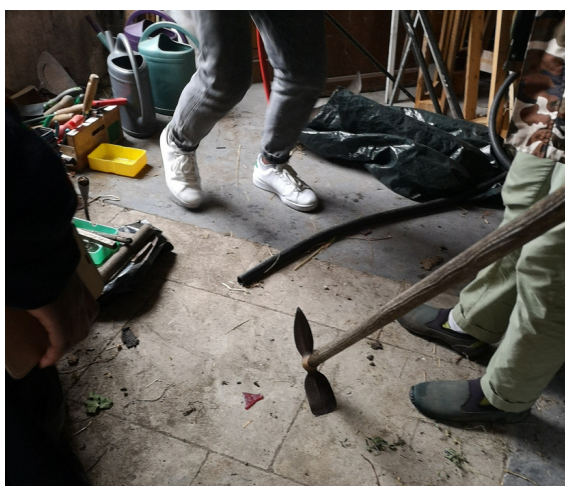
- Présentation
- Degré de satisfaction quant à l'espace
- But personnel ou lucratif
- Poser des questions simples sur le fonctionnement
- Relations avec les autres, barrière de langue, problèmes/ contraintes.

Visite du Jardin Partagé animé par Najiba '



Photos prises lors de notre visite du 04 Octobre 2023

Visite du Jardin Partagé de l'église "Notre Dame de Vierzon"



Photos prises lors de notre visite du 26 Octobre 2023

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0006 RUE DE LA POTERIE, 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	7203 m ²	CT	0393

Propriétaire :

Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : à pied
- Type de route : sentier
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : barrière

FICHE PARCELLE



ADRESSE : PL DE LA RESISTANCE, 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	1067 m ²	CT	0364

Propriétaire :

Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Terrain nu
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune
- Parking à proximité.

FICHE PARCELLE



ADRESSE : PL EGLISE NOTRE DAME, 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	2754 m ²	CT	0255

Propriétaire :

Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune
- Parking à proximité.

FICHE PARCELLE



ADRESSE : PL DE LA LIBERATION, 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	19330 m ²	DM	0347

Propriétaire :

Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : RUE DES PENTECOTES 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	832 m ²	DK	0100

Propriétaire :
Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : à pied
- Type de route : sentier
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : RUE PIERRE DEBOURNOU 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	1986 m ²	DM	0103

Propriétaire :
Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Terrain nu
- Couvert végétal : pas de couvert
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : non
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : RUE PIERRE DEBOURNOU 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	322 m ²	DM	0104

Propriétaire :

Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : terrain nu
- Couvert végétal : pas de couvert
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 9002 RUE DES PENTECOTES 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	5230 m ²	DK	0106

Propriétaire :

Commune de Vierzon

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0029 RUE RASPAIL, 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	2992 m ²	BY	0790

Propriétaire :

M LHONNEUR Arthur Gabriel

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : maison
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : barbelé

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0023 B RUE DE LA SOCIETE FRANCAISE 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	147 m ²	DK	0150

Propriétaire :

MME PIGEAT CHANTAL MOISETTE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Maison
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Barbelés

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0001 RUE GUSTAVE FLOURENS 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	1643 m ²	DK	0019

Propriétaire :

OFFICE PUBLIC HABITAT DU CHER

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : jardin d'immeuble
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune
- Parking à proximité.

FICHE PARCELLE



ADRESSE : RUE FOURIER 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	1179 m ²	DK	0031

Propriétaire :

MME GATEFIN REGINE MAURICETTE LINDRON REGINE
LINDRON JEAN PIERRE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : AV HENRI BRISSON 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	782 m ²	DK	0080

Propriétaire :

- MME AUGER BRIGITTE LUCIE CLEMENCE
- MME AUGER CECILE COLETTE LANGLOIS CECILE
- MME AUGER VERONIQUE GEORGETTE
- MME GUERIN COLETTE EDWIGE AUGER COLETTE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : AV HENRI BRISSON 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	543 m ²	DK	0082

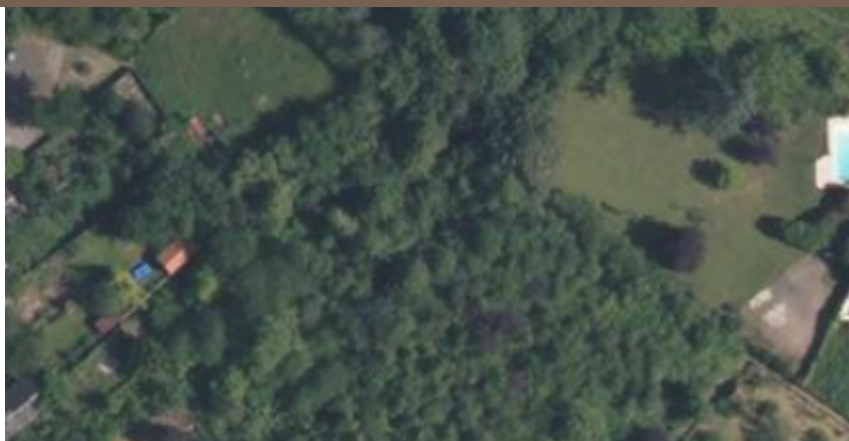
Propriétaire :

MME JACQUET ARLETTE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : AV HENRI BRISSON 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	485 m ²	DK	0083

Propriétaire :

- MME TURPIN COLETTE JEANNINE GENEVIEVE
- MME TURPIN ODETTE DENISE EUGENIE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : AV HENRI BRISSON 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	1301 m ²	DK	0084

Propriétaire :

- M ROCHEREAU PATRICE PIERRE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : RAV HENRI BRISSON 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	1043 m ²	DK	0086

Propriétaire :

- MME CHAUMARD CAMILLE MARIE CATHERINE/ MME CHAUMARD CATHERINE LINXE CATHERINE
- MME CHAUMARD ISEULT EMILIE
- M CHAUMARD JULIEN CHRISTIAN ERIC
- M CHAUMARD VINCENT PASCAL OLIVIER
- M CHAUMARD XAVIER ANTOINE FRANCOIS

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : RUE ANDRE CHENIER 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	2368 m ²	CD	0603

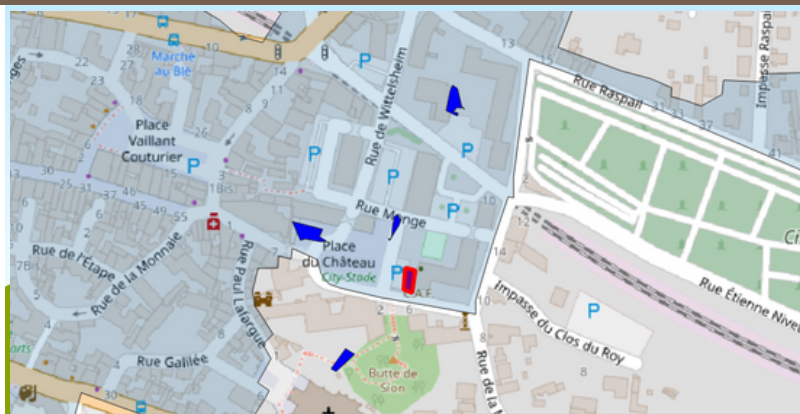
Propriétaire :

- COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumé
- Présence de point d'eau à proximité : NON
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 07 RUE DE LA MONTAGNE 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	1113 m2	CT	0371

Propriétaire :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DUTUNNEL CHATEAU
BAT D

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Terrain nu
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune
- Jardin partagé

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 05 RUE DE L ILE DU CHER 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	894 m2	DM	0470

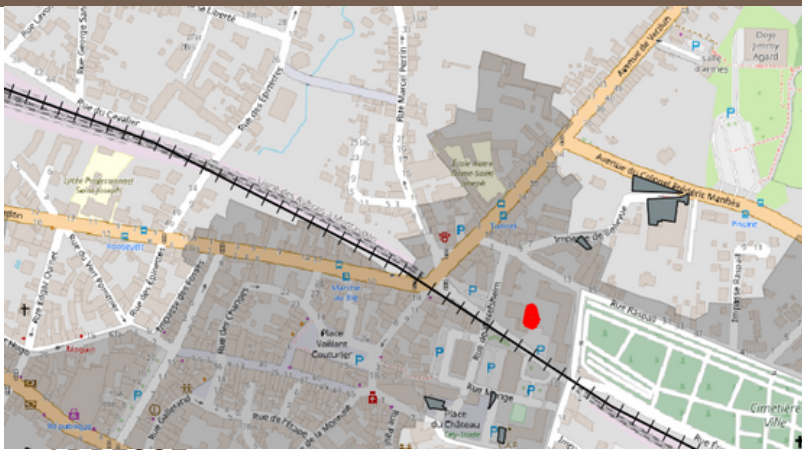
Propriétaire :

M TOUZET BERNARD PIERRE CLAUDE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Maison
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Ruelle
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune
- Espace délabré

FICHE PARCELLE



ADRESSE : PL DE LA RESISTANCE 18100 Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	770 m2	CT	0370

Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune
- Pieds d'immeuble

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0104 RUE DES PONTS 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	3115 m2	CS	0455

Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Terrain nu
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Ruelle
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune
- Zone inondable

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0027 RUE RASPAIL 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	956 m2	BY	0510

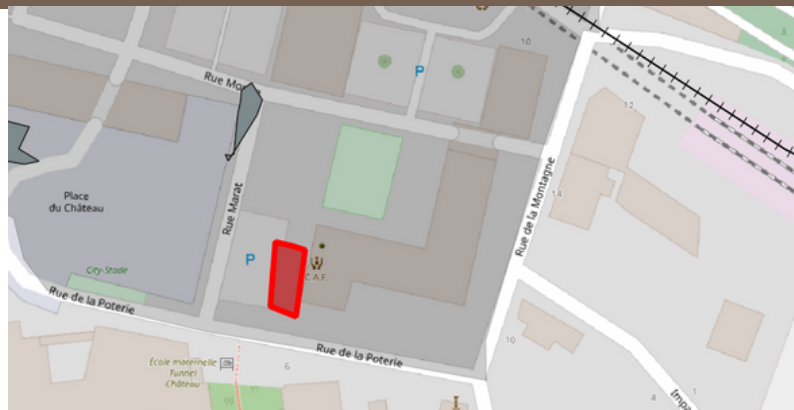
Propriétaire :

SCI RASPAIL

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Terrain nu
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Ruelle
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune
- Non cultivable

FICHE PARCELLE



ADRESSE : LE CLOS DU ROY 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	196 m2	CD	0567

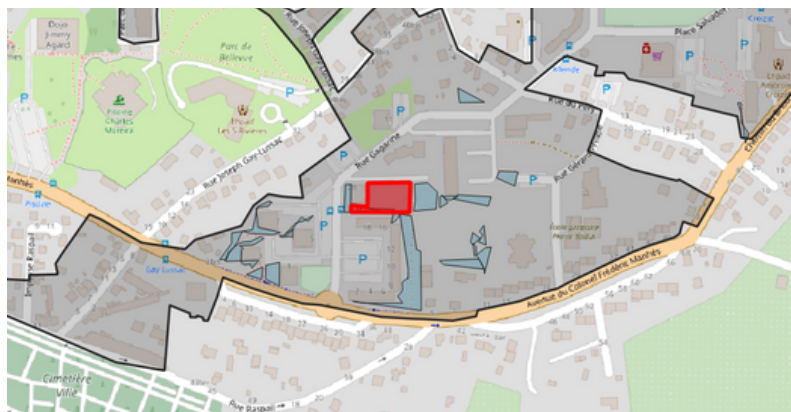
Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Jardin d'immeuble
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune
- Jardin partagé

FICHE PARCELLE



ADRESSE : LE CLOS DU ROY 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Privée	517 m2	CD	0577

Propriétaire :

SA D'H L M FRANCE LOIRE

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumé
- Présence de point d'eau à proximité : Non
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : CHE DU BRIOU 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	919 m2	BZ	0612

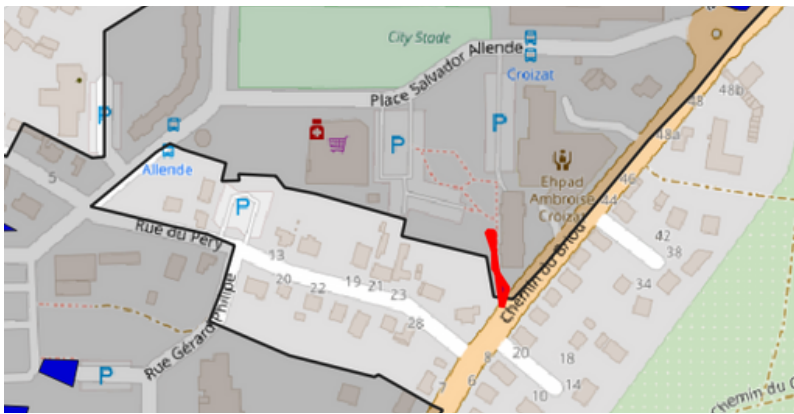
Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : LE CLOS DU ROY 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	9774 m2	CD	0626

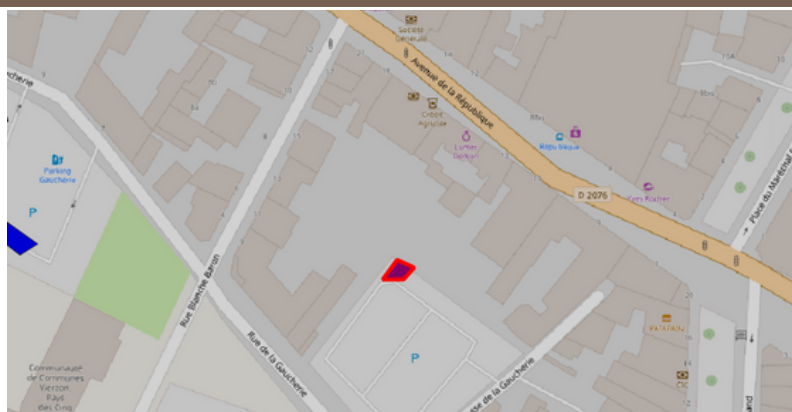
Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Non
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : LE CLOS DU ROY 18100, Vierzon

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	2057 m2	DM	0679

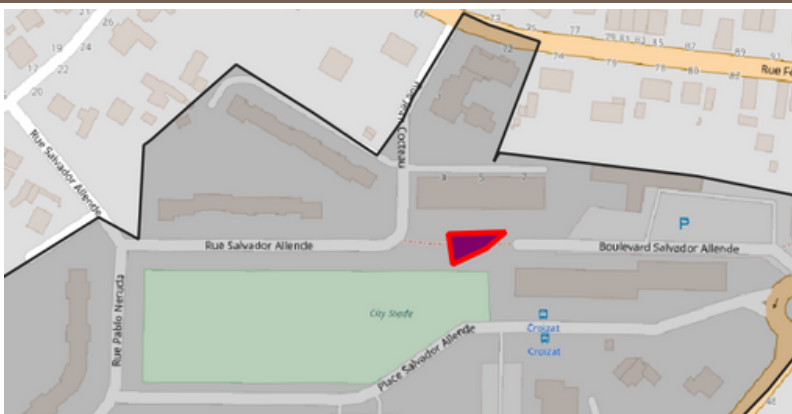
Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Arbustif
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Mur

FICHE PARCELLE



ADRESSE : LE CLOS DU ROY 18100, Vierzonn

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	919 m ²	CD	0859

Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Sentier
- Présence de point d'eau à proximité : Oui
- Clôture : Aucune

FICHE PARCELLE



ADRESSE : 0001 B BD SALVADORE ALLENDE 18100, Vierzonn

PROPRIÉTÉ	SURFACE	SECTION PARCELLE	N° PARCELLE
Publique	7027 m ²	BZ	1060

Propriétaire :

COMMUNE DE VIERZON

CARACTERISTIQUES :

- Type d'occupation : Espace vert
- Couvert végétal : Herbacé
- Accessibilité : Voiture
- Type de route : Bitumée
- Présence de point d'eau à proximité : Non
- Clôture : Aucune